

du roi et qu'il prendrait un parti à ce sujet dès qu'il en aurait, comme de juste, suffisamment conféré avec M<sup>me</sup> la duchesse.

A bout de quelques jours, M. de Saint-André voyant que ses hôtes continuaient à se divertir plus que jamais et ne paraissaient nullement s'occuper de choisir entre les deux prisons proposées, prit un parti décisif, quelque regret qu'il eût d'être obligé de l'employer : il alla les trouver avec M. Le Clair, et après avoir fait faire par celui-ci une peinture hideuse de l'arsenal de Grenoble, il se hasarda à leur demander s'ils ne préféreraient pas de beaucoup la Charité-sur-Loire, leur dit qu'il venait d'en écrire au gouverneur, qui serait tout à leurs ordres et qui préparait déjà sans doute une réception digne de si aimables hôtes et de grands seigneurs espagnols d'une naissance si ancienne et si éminemment distinguée.

Quand M. l'aide-major eut fini de parler, M. le duc se retourna du côté de madame, qui répondant en femme soumise à l'appel que son mari faisait à son éloquence, prit la parole avec un vif empressement, et, pendant plus de trois quarts d'heure, ce que l'avocat le plus consommé aurait peut-être eu peine à faire, discourut avec la plus extrême facilité sur l'inconvenance et l'injustice de l'arrestation dont ils étaient les victimes ; quand elle vit qu'elle avait bien fatigué ses auditeurs, qui n'avaient guère envie de répondre à ses objections, car elle avait terminé par de si folles et de si enfantines qu'on n'aurait guère su par quel bout les rétorquer, elle s'arrêta court, dit en femme qui a bien pris son parti, que tout ce qu'on lui disait était bel et bon, mais que, quoi qu'il pût arriver, elle ne pouvait ni ne voulait nullement quitter Grenoble.

Ce fut alors au tour de M. le président à s'expliquer. J'ai déjà eu, je crois, l'occasion de dire qu'il était naturellement d'une éloquence qu'il est bien rare de rencontrer, mais ce que j'ai certainement omis d'enseigner, c'est que par une bien louable persévérance il avait cultivé, par d'énormes